

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 3 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) À GAZIFÈRE
 RELATIVE À L'EXAMEN DU PLAN DIRECTEUR DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC (TEQ)**

ASPECT 2

- 1. Références :**
- (i) Pièce [C-ACEFO-0025](#), p.6 ;
 - (ii) Pièce [C-GI-0012](#), p.4 à 21.

Préambule :

À la référence (i) l'ACEFO présente le tableau Gi-2 – Résultats des programmes en efficacité énergétique - Gazifère 2013-2017 :

	2013	2014	2015	2016	2017	moyenne 2015-2017
Économies d'énergie en m³						
Prévues	243 652	259 116	240 435	250 069	167 999	219 501
Réelles	433 764	295 867	120 232	74 069	66 981	87 094
Réelles / prévues en %	178 %	114 %	50 %	30 %	39 %	39,7 %
Budget en \$						
Prévu	338 378	308 228	285 213	341 228	334 718	320 386
Réel	464 641	453 193	139 976	181 934	170 416	164 109
Réel / prévu en %	137 %	147 %	49 %	53 %	51 %	51 %
Frais reportés						
	126 263	144 965	(145 237)	(159 294)	(164 302)	(156 278)
Coûts unitaires en \$ / m³ et en \$ / GJ						
Prévus	1,39	1,19	1,19	1,36	1,99	1,51
Réels \$ / m ³	1,07	1,53	1,16	2,46	2,54	2,05
\$ / GJ	28,73	41,09	31,15	66,06	68,21	55,05
Réels / prévus en %	77 %	129 %	97,5 %	181 %	128 %	136 %

À la référence (ii), Gazifère présente son Complément de preuve, déposé le 17 décembre 2018.

À partir des informations de cette référence, la Régie estime les économies nettes annuelles du PGEÉ de Gazifère pour la période 2018-2019 à 2022-2023, comme suit :

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Économies de gaz nettes (m³)	388 706	437 554	382 705	382 705	382 705	1 974 375

Demandes :

- 1.1 Veuillez valider les économies nettes totales annuelles pour la période 2018-2019 à 2022-2023 estimées par la Régie en préambule. Dans l'éventualité où Gazifère obtiendrait des valeurs différentes, veuillez les fournir.
- 1.2 Considérant la baisse des économies d'énergie réelles entre les années 2015 à 2017, et tenant compte des économies d'énergies qui étaient prévues pour cette même période, au tableau de la référence (i), veuillez justifier la hausse importante des économies d'énergie prévues pour les années 2018-2019 à 2022-2023 du tableau présenté par la Régie en préambule qui sera validé par Gazifère en réponse à la question précédente.

- 2. Références :**
- (i) Pièce [C-GI-0018](#), 16;
 - (ii) Pièce [C-GI-0018](#), 17;
 - (iii) Pièce [C-GI-0018](#), 18;
 - (iv) Pièce [C-GI-0012](#), p. 7 à 9.

Préambule :

- (i) À propos du programme *Lave-vaisselle Energy Star HT-ST & BT-CM*, Gazifère écrit :

« Réponse 12.1 :

À ce jour, aucun participant à ce programme n'a été admis. Ce résultat est attribuable au fait que le lancement des cinq (5) nouveaux programmes offerts par Gazifère en 2018, a dû s'effectuer par étape.

En effet, le programme Équipements de cuisine commerciale de Gazifère se compose d'un ensemble de mesures et une approche de type « installation directe » a été préconisée. Ce type d'approche agira comme porte d'entrée pour promouvoir toutes les mesures de ce programme (pulvérisateur de pré-rinçage, cuiseur à vapeur et lave-vaisselle Energy Star HT-ST et BT-CM). Cette approche nécessite la mise en place d'un partenariat avec un entrepreneur en plomberie et conséquemment, l'implication de différents services de l'entreprise de même qu'un soutien légal pour l'élaboration d'une entente. Gazifère est confiante que ces étapes seront réalisées de manière à permettre le lancement officiel du programme en 2019. » [nous soulignons]

- (ii) À propos du programme *Pulvérisateur de pré-rinçage à faible débit*, Gazifère écrit :

« Veuillez-vous référer à la réponse 12.1 de la présente demande de renseignements. » [nous soulignons]

(iii) À propos du programme *Cuiseur à vapeur Energy Star*, Gazifère écrit :

« *Veillez-vous référer à la réponse 12.1 de la présente demande de renseignements.* » [nous soulignons]

(iv) Complément de preuve de Gazifère déposé le 17 décembre 2018. Informations relatives aux programmes *Lave-vaisselle Energy Star HT-ST & BT-CM, Pulvérisateur de pré-rinçage à faible débit* et *Cuiseur à vapeur Energy Star*.

Demandes :

- 2.1 Veuillez fournir la date estimée de lancement des programmes *Lave-vaisselle Energy Star HT-ST & BT-CM, Pulvérisateur de pré-rinçage à faible débit* et *Cuiseur à vapeur Energy Star* en 2019 (références (i) à (iii)).
- 2.2 La Régie constate aux pages 7, 8 et 9 du Complément de preuve de la référence (iv) que Gazifère prévoit des économies de gaz naturel pour les programmes *Lave-vaisselle Energy Star HT-ST & BT-CM, Pulvérisateur de pré-rinçage à faible débit* et *Cuiseur à vapeur Energy Star*, pour les années 2018-2019 et 2019-2020. Veuillez concilier ces prévisions avec le retard pour le lancement de ces programmes selon les références (i) à (iii). Le cas échéant, veuillez déposer une version révisée du Complément de preuve de la référence (iv).